

COLLOQUE

Du sport sur ordonnance

Se faire prescrire une activité physique par son médecin lorsqu'on est atteint d'une affection de longue durée: c'est possible depuis l'adoption de l'amendement "Sport sur ordonnance" par le Parlement. Dans le cadre de Marseille capitale du sport, l'hôpital Saint-Joseph (8^e) organise un colloque sur la thérapie par le sport, qu'il s'agisse de cancérologie, d'orthopédie, de rhumatologie, de maladies cardiovasculaires et de la pneumologie. Inscription gratuite sur www.sportmed.fr.

/ PHOTO DR

→ Samedi 28 janvier 8 h 30 - 13 h. Salle de conférence de Vernejoul.
Ouvert au public. Entrée et parkings gratuits.

